



IMOLISAND

SASU au capital de 8000 € - RCS LIBOURNE 840 206 106

Siège social : 09 Cours du Maréchal de Lattre de Tassigny 33390 Blaye

Tél : 05 57 58 52 50 - E-mail : blaye@laforet.com

N° TVA intra-communautaire : FR 95 840 206 106 – Titre professionnel : Agent immobilier

Carte professionnelle CPI 3302 2018 000 033 963 délivrée par la CCI de Bordeaux

Garantie financière Transaction et Gestion : CEGC 16, rue Hoche Tour Kupka B – TSA

39999 – 92919 La Défense Cedex. Chaque agence est une entité juridiquement et financièrement indépendante.

Ventes – Barème à compter du 19 Avril 2022

Honoraires de transaction (Hors cas particulier*- Voir ci-dessous)

Prix de vente	Honoraires HT	Honoraires TTC
De 00.000 à 45.599€	5.000,00€	6.000€
De 45.600 à 60.800€	5416,66€	6.500€
De 60.801 à 76.000€	5.833,33€	7.000€
De 76.001 à 91.300€	6.583,33€	7.900€
De 91.301 à 106.500€	7.083,33€	8.500€
De 106.501 à 121.800€	7.500,00€	9.000€
De 121.801 à 137.000€	8.250,00€	9.900€
De 137.001 à 152.000€	9083,33€	10.900€
De 152.001 à 167.500€	9.916,66€	11.900€
De 167.501 à 183.000€	10.416,66€	12.500€
De 183.001 à 220.000€	10.750,00€	12.900€
A partir de 220001€		6% du prix de vente

Ces honoraires sont à la charge de l'acquéreur ou du vendeur selon le mandat.

***Cas particulier → honoraires au titre d'un mandat de vente détenu par une autre agence :**

Le barème appliqué sera celui de l'agence détentrice du mandat de vente, avec un partage d'honoraires entre agence.

Honoraires estimations :

Vente : 125€ HT soit 150€ TTC

Locative : 83.33€ HT soit 100€ TTC



IMOLISAND

SASU au capital de 8000 € - RCS LIBOURNE 840 206 106

Siège social : 09 Cours du Maréchal de Lattre de Tassigny 33390 Blaye

Tél : 05 57 58 52 50 - E-mail : blaye@lafortet.com

N° TVA intra-communautaire : FR 95 840 206 106 – Titre professionnel : Agent immobilier

Carte professionnelle CPI 3302 2018 000 033 963 délivrée par la CCI de Bordeaux

Garantie financière Transaction et Gestion : CEGC 16, rue Hoche Tour Kupka B – TSA

39999 – 92919 La Défense Cedex. Chaque agence est une entité juridiquement et financièrement indépendante.

Locations – Barème à compter du 19 Avril 2022

Honoraires pour les baux d'habitation ou mixtes régis par la loi n°89-462 du 06/07/1989 :

En règle générale 1 mois de loyer hors charges facturé au bailleur et 1 mois de loyer hors charges facturé au locataire. Si la surface ne permet pas d'appliquer ce barème, les plafonds appliqués sont les suivants :

Visite du logement, constitution du dossier et rédaction du bail : 8 € TTC/m² de surface habitable à la charge du locataire et 8€ TTC/m² de surface habitable à la charge du bailleur.

Etat des lieux d'entrée : 3 € TTC/m² de surface habitable à la charge du locataire et 3 € TTC/m² de surface habitable à la charge du bailleur. 1,5€ TTC pour les entrepôts.

Honoraires pour les autres baux :

Meublés (Hors résidence principale) :

15% TTC du loyer annuel hors charges à la charge du preneur.

Commerciaux :

10% TTC du loyer annuel triennal+10% du prix de cession à la charge du preneur.

Gestion locative – Barème à compter du 19 Avril 2022

Honoraires de gestion:

*6.08% HT soit 7.3% TTC Tarif normal

*5.25% HT soit 6.30% TTC pour les loyers encaissés entre 1 500 et 1 999€

*4.41% HT soit 5.3% TTC pour les loyers encaissés supérieurs à 2 000€

*calculé sur le montant des sommes encaissées à la charge du mandant. (Assurance loyer impayé en sus à partir 2,2% TTC du montant des loyers charges et taxes comprises. Taux de TVA applicable 20,00%)